

Destinataires :

Agence du Service Civique, Agence Erasmus+Jeunesse et Sport,
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, DJEPVA.

**Maintenir l'accueil de bénévoles et de volontaires
d'Ukraine et de Russie sur les projets du Réseau Cotravaux :
une volonté qui se heurte à des questions de visas et droit de séjour**

Depuis 2 mois maintenant, le président Vladimir Poutine a engagé la Russie dans une guerre contre l'Ukraine. Cette guerre frappe indistinctement civils et militaires et fait de nombreuses victimes. Nos pensées vont d'abord à toutes les personnes victimes de cette guerre, qu'elles soient ukrainiennes, russes, ou de toute autre nationalité, dans leurs pays ou à l'étranger.

Nous nous mobilisons, à notre niveau, dans le champ d'expertise qui est le nôtre ou à titre personnel, pour venir en aide aux Ukrainien·ne·s victimes de ce conflit.

Nous tenons également à affirmer notre solidarité par-delà les frontières avec toutes les personnes qui militent pour la Paix, s'opposent à cette guerre et œuvrent à la combattre parfois au péril de leur liberté, notamment en Russie.

Cotravaux, Réseau d'acteurs du travail volontaire, regroupe des associations nationales, régionales et locales qui ont à cœur de promouvoir l'inclusion, la fraternité et la Paix dans les actions qu'elles organisent en France et les échanges internationaux qu'elles mettent en œuvre avec leurs partenaires en France et dans le Monde. Au travers des chantiers de bénévoles et des volontariats, des actions européennes et des réunions internationales, elles font vivre la rencontre interculturelle par le « faire ensemble », en France comme à l'étranger.

Les échanges avec l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est sont historiques, ils ont commencé dès 1955 et se sont développés au gré des évolutions politiques avec les nouveaux pays issus de l'éclatement du Bloc de l'Est. Ces dix dernières années, plus de 700 Ukrainien·ne·s et 2 000 Russes ont été accueilli·e·s sur des actions de courte durée en France, chantiers de bénévoles ou volontariats d'équipe du Corps Européen de Solidarité, ensemble ils représentaient avant 2020 (COVID) 12% des bénévoles venant de l'étranger. Chaque année jusqu'en 2019 des bénévoles de Russie et d'Ukraine se sont retrouvés dans le même groupe international sur les chantiers, à raison d'un ou 2 bénévoles de chacune des 2 nationalités. De 2012 à 2019, c'est ainsi sur 150 chantiers que près de 450 bénévoles de Russie ou d'Ukraine ont partagé la même action, en vie collective. Des volontaires long terme d'Ukraine et de Russie, en Service Civique ou SVE/CES sont aussi accueilli·e·s chaque année, une dizaine de chacune des 2 nationalités avant 2020.

Nous souhaitons aujourd'hui répondre à la demande de nos partenaires et continuer d'accueillir sur nos actions des bénévoles et des volontaires d'Ukraine et de Russie, dans des groupes internationaux. Nous souhaitons permettre à des jeunes, et moins jeunes, d'Ukraine ou de Russie, de se rencontrer, d'échanger, de vivre et de travailler ensemble, de rire, et de faire tomber les préjugés à travers le volontariat. Leur présence sera, pour tout le groupe, une expérience concrète de ce que notre mouvement international fait vivre depuis 100 ans au travers de ses actions : faire prendre conscience à chacune et à chacun de son pouvoir d'agir pour participer à la construction d'un monde plus équitable et tolérant, d'une paix durable.

Avec nos partenaires, nous avons conscience que nous devons cette année avoir des démarches particulières d'information et de formation. En France, les associations renforceront la formation des animateurs et des animatrices des chantiers et volontariats d'équipe du CES notamment, et les partenaires de Russie doivent mettre en place des préparations spécifiques avant le départ des bénévoles et volontaires. Il s'agit de permettre aux volontaires comme aux équipes d'animation de comprendre la situation et les enjeux, les possibles réactions de rejet, et de se préparer à gérer les conflits et les détresses.

Nos associations ont d'ores et déjà procédé à l'inscription de plusieurs bénévoles et volontaires d'Ukraine et de Russie sur leurs projets estivaux et espèrent que toutes et tous pourront rejoindre leur projet sans encombre. La question des visas et des droits de séjour est alors essentielle et nous espérons que tout sera fait pour faciliter leurs démarches. Certaines situations nous préoccupent particulièrement, nous souhaitons avoir le plus possible de soutien et de réponses :

- La délivrance des visas aux ressortissant·e·s de Russie et d'Ukraine pour venir en France participer à des actions de courte durée, chantiers de bénévoles ou CES d'équipe. Peut-on compter sur les représentations françaises dans ces pays pour faciliter l'obtention des visas nécessaires ?
- Concernant l'accueil de volontaires ukrainien·ne·s ou russes dans des volontariats d'équipe du Corps Européen de Solidarité organisés cet été, nous nous inquiétons des potentielles annulations de dernière minute ou des impossibilités pour des participant·e·s d'arriver jusqu'au lieu du projet. En dehors du fait que leur non-participation au projet serait fort regrettable, le nombre de participant·e·s serait par conséquent moindre qu'attendu, jusqu'à être potentiellement en dessous du minimum requis (10 participant·e·s). Nous appelons de nos vœux à une certaine clémence et compréhension au moment des rapport finaux et souhaitons connaître la position de l'Agence française du Corps Européen de Solidarité.
- L'accueil en volontariat long terme de jeunes d'Ukraine dans le cadre du Service Civique ou du Corps Européen de Solidarité reste particulièrement problématique. Nous sommes prêts à accueillir des volontaires ukrainien·ne·s, mais aujourd'hui le statut de protection temporaire ne permet pas de les accueillir pour une durée de 6 mois ou plus dans le cadre du Service Civique ou d'un CES long. La seule solution est de les accueillir dans un premier temps sur un CES court terme avant de potentiellement pouvoir le prolonger. Cette situation est incompréhensible alors que l'accueil des réfugié·e·s d'Ukraine fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière, que l'Agence nationale polonaise demande de recenser les projets où il est possible d'accueillir des volontaires d'Ukraine dans les différents pays de l'Union européenne, et que dans d'autres pays l'accueil en CES long terme est d'ores et déjà possible et facilité. Nous savons que tout n'est pas entre les mains de l'Agence, mais nous vous demandons d'appuyer notre demande pour permettre dès maintenant des accueils long terme dans les meilleures conditions.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces situations et demandes, et de votre soutien pour trouver des issues positives rapidement, nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour trouver ensemble des moyens de mettre en œuvre nos solidarités.

Paris, le 3 mai 2022

Pour le Réseau Cotravail, sa présidente
Matina DELIGIANNI

